

*Neuf associations nationales
de l'industrie cautionnent*



à titre d'initiative prioritaire.

Communiquez avec une de ces associations pour
obtenir plus de précisions et pour vous impliquer!

**Association canadienne des
chaînes de pharmacies**

Monika Simon
(416) 226-9100
www.cacds.com

**Association canadienne
des cosmétiques, produits
de toilette et parfums**

Charles Low
(905) 890-5161
www.cctfa.ca

**L'Association canadienne
des fabricants de produits
pharmaceutiques**

Julie Tam
(416) 223-2333

**Association des
pharmaciens du Canada**

Noëlle-Dominique Willems
1(800) 917-9489
www.cdnpharm.ca

**Association des grossistes
en médicaments du Canada**

Christina Bisanz
(416) 222-3922
www.cwda.com

**Conseil canadien du
commerce électronique**

Art Smith
(416) 510-8039
www.eccc.org

**Fabricants des produits
alimentaires et de
consommation du Canada**

Elaine Smith
(416) 510-8024
www.fcpmc.com

**Association canadienne
de l'industrie des
médicaments en vente libre**

Robert White
(613) 723-0777
www.ndmac.ca

**Les compagnies de
recherche pharmaceutique
du Canada**

Murray Elston
(613) 727-1380
www.canadapharma.org



Comment le réseau
d'approvisionnement
des pharmacies
au Canada se sert
de la technologie pour
obtenir une Efficacité
continuellement
renouvelée



FCPMC · FPACC



Canadian Pharmacists Association
Association des pharmaciens du Canada

www.ecrx.org



L'ECRx, c'est quoi au juste?

L'efficacité continuellement renouvelée conçue pour le réseau d'approvisionnement des pharmacies (ECRx) est une initiative de l'industrie destinée à réduire ou à éliminer les coûts et activités inutiles tout au long du processus d'approvisionnement des pharmacies. Par le biais de l'ECRx, les détaillants, grossistes et fournisseurs du secteur des pharmacies collaborent à la recherche des moyens visant à éliminer les pratiques d'exploitation inefficaces qui n'offrent aucun avantage au consommateur. L'ECRx s'axe autour des facilitateurs des principales catégories en pharmacie, à savoir les médicaments prescrits, les médicaments en vente libre et les cosmétiques.

À quoi ça sert?

L'objectif consiste à atteindre une circulation continue du produit de la chaîne de fabrication à la caisse de sortie du magasin axée sur les achats du consommateur et transmise par un système informatisé. L'idée sous-jacente est d'en faire profiter le consommateur en ayant le bon produit au bon endroit au bon moment.

Comment y arriverons-nous?

Compte tenu des moyens complexes utilisés par les détaillants, grossistes et fournisseurs dans le réseau d'approvisionnement des pharmacies, le succès de cette initiative ne peut être atteint que par la participation de tous les secteurs de l'industrie en vue d'en drainer les coûts inutiles. La direction du processus est assurée par le Comité des intervenants ECRx, composé des dirigeants des secteurs des détaillants, des grossistes et des fournisseurs. Ce comité a pour mission d'établir les Meilleures pratiques de l'industrie. On entend par Meilleures pratiques les normes et directives de rendement dans les domaines non exclusifs qui, une fois mises en place, rendront le réseau d'approvisionnement des pharmacies plus efficace.

Les facilitateurs – cela vous dit quelque chose?

Un facilitateur est une pratique commerciale non exclusive qui offre un avantage commun aux partenaires commerciaux lorsqu'elle est adoptée à titre de norme courante par l'industrie. L'initiative ECRx a identifié un nombre de facilitateurs qui aideront les entreprises à se défaire des pratiques commerciales inutiles. Ces facilitateurs fourniront aux partenaires commerciaux un cadre commun pour les aider à préparer leurs propres programmes.

Quatre facilitateurs ECRx ont été qualifiés au titre de priorité absolue.

Les 4 facilitateurs ECRx prioritaires :

- **Codage par codes à barres et identification du produit** sont la première étape obligatoire. Pour assurer des données précises sur l'ensemble des activités du réseau d'approvisionnement, il est essentiel de réussir à saisir l'identification du produit à l'aide des codes à barres sur chaque article, caisse et palette. Le chiffre CUP est utilisé à grande échelle en pharmacie avec un taux de conformité dépassant 95 %.
- **EDI (Échange de données informatisées)** est le transfert électronique des données commerciales d'un ordinateur à l'autre au moyen d'une norme reconnue par l'ensemble de l'industrie. Cette norme vise autant le format que la disposition des données. L'ECRx a adopté la norme VICS 4010, pour s'harmoniser à l'ECR (alimentation) et à l'EFR (services alimentaires). Le véritable avantage de l'EDI est atteint par l'intégration de l'information aux applications internes.
- **ECCnet**, le catalogue en direct, est développé par le Conseil canadien du commerce électronique (CCCE) à l'intention de l'industrie pour garantir l'intégrité des données électroniques en fournissant un dossier unique et uniformisé de l'information du produit pour le cyber-commerce.
- **Rendus / Invendables**. Des solutions conçues spécialement pour l'industrie seront élaborées en fonction de ces principes directeurs : réduire l'incidence générale des rendus et invendables; simplifier le processus; et déterminer l'imputabilité des coûts.

Les normes et échéances de l'industrie reliées aux facilitateurs EDI et codage par codes à barres ont été rendues publiques.
Pour plus de précisions, visiter www.ecrx.org